

TENNIS DE TABLE

FONDAMENTAL

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

1. PARTICIPATION

Les 3 premiers par école (plus si accord de l'organisateur) ayant participé au provincial, par sexe et par catégorie.

2. ORGANISATION DES RENCONTRES

2.1. En fonction du nombre de participants, la formule est la suivant :

- 2 à 6 joueur(euse)s : poule unique.
- 7 à 12 joueur(euse)s : 2 poules et ½ finales croisées pour le 1^{er} de chaque poule et le meilleur 2^{ème}.
- 13 à 18 joueur(euse)s : 3 poules.

2.2. Les rencontres se disputent en deux sets gagnants de 11 points avec au moins 2 points d'écart.

3. CLASSEMENT

3.1. Le classement, dans toutes les poules, se fait en fonction du nombre de victoires obtenues.

3.2. En cas d'égalité entre deux joueur(euse)s, le résultat de leur rencontre les départage.

3.3. En cas d'égalité entre plus de 2 joueur(euse)s, seuls sont retenus les matches les ayant opposé(e)s entre eux(elles) et interviennent dans l'ordre :

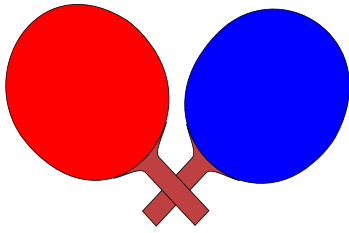
- le rapport entre les victoires et défaites
- le rapport entre les sets gagnés et les sets perdus
- le rapport entre les points gagnés et les points perdus

3.4. En cas d'égalité parfaite : tirage au sort lors des finales, autrement, une médaille sera attribuée aux 2 joueur(euse)s.

4. PRESCRIPTION TECHNIQUE

4.1. Le port du blanc est interdit.

4.2. Les balles sont fournies par l'organisateur.



TENNIS DE TABLE

SECONDAIRE

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

1. PARTICIPATION

Les 3 premiers par école (plus si accord de l'organisateur) ayant participé au provincial, par sexe et par catégorie.

2. ORGANISATION DES RENCONTRES

2.1. En fonction du nombre de participants, la formule est la suivante :

- 2 à 6 joueur(euse)s : poule unique.
- 7 à 12 joueur(euse)s : 2 poules et ½ finales croisées pour le 1^{er} de chaque poule et le meilleur 2^{ème}.
- 13 à 18 joueur(euse)s : 3 poules.

2.2. Les rencontres se disputent en deux sets gagnants de 11 points avec au moins 2 points d'écart.

3. CLASSEMENT

3.1. Le classement, dans toutes les poules, se fait en fonction du nombre de victoires obtenues.

3.2. En cas d'égalité entre deux joueur(euse)s, le résultat de leur rencontre les départage.

3.3. En cas d'égalité entre plus de 2 joueur(euse)s, seuls sont retenus les matches les ayant opposé(e)s entre eux(elles) et interviennent dans l'ordre :

- le rapport entre les victoires et défaites
- le rapport entre les sets gagnés et les sets perdus
- le rapport entre les points gagnés et les points perdus

3.4. En cas d'égalité parfaite : tirage au sort lors des finales, autrement, une médaille sera attribuée aux 2 joueur(euse)s.

4. PRESCRIPTION TECHNIQUE

4.1. Le port du blanc est interdit.

4.2. Les balles sont fournies par l'organisateur.